

DÉCINES-MEYZIEU

## Navette du canal de Jonage : un marché à 200 000 €

Vu 332 fois | Le 25/05/2018 à 05:00 | mis à jour à 08:59 | Réagir



■ Depuis début mai, la société "Les Yachts de Lyon" exploite la navette qui circule entre Vaulx-en-Velin et Jonage. Photo DR

LECTURE  
ZEN

Depuis le début du mois, la navette fluviale rebaptisée L'Évasion est de retour sur le canal de Jonage. Une saison sous la houlette d'un nouvel exploitant : "Les Yachts de Lyon". Le Symalim, syndicat regroupant les collectivités (Métropole, Ain) propriétaires du Grand Parc et du catamaran, a en effet choisi de changer de cap et de confier cette activité nautique à un opérateur privé. Depuis la mise en service de la navette, il y a trois ans, la Segapal, société publique locale (SPL) gestionnaire du Grand Parc, était en effet à la barre. Sans parvenir à enregistrer une fréquentation suffisante pour atteindre l'équilibre financier.

Déjà en charge de l'exploitation du Vaporetto, navette fluviale circulant sur la Saône (Confluence), la société "Les Yachts de Lyon" a donc remporté l'appel d'offres lancé par le Symalim. Lequel, selon nos informations, verse environ 200 000 € à l'entreprise spécialisée dans le tourisme fluvial. Soit un montant supérieur de 60 000 € à la somme que percevait la Segapal. Avec, bien sûr, l'objectif que la progression escomptée du chiffre d'affaires permettra au syndicat de bénéficier d'un retour sur investissement.